

Arrêté portant réglementation de la numérotation de voirie

Le Maire de la Commune de Terranjou,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2213.28

Vu la délibération du conseil municipal en date du 14 avril 2022 portant dénomination officielle des voies et places publiques de Terranjou.

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 mars 2025 portant création de la dénomination de la voie du lotissement « Les Sables »

Vu l'arrêté n° AG-2022-05 du 15 juin 2022 portant réglementation de la numérotation des immeubles et dénomination des voies et places publiques,

CONSIDÉRANT que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire,

CONSIDÉRANT la nécessité d'attribuer un numéro de voie pour des constructions nouvelles suite à une division de terrain et création d'une voie dans le cadre du Permis d'Aménager 04908623A0004 accordé le 19 avril 2024,

ARRÊTE

Article 1er – Les parcelles désignées ci-après se voit attribuer le numéro suivant et conformément au plan en annexe :

Commune	Code Postal	Références cadastrales	Nom de la voie	Lieu-dit	Numéro attribué
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°1)	Chemin des Randonneurs		11
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°2)	Rue des Sables		1
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°3)	Rue des Sables		16
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°4)	Rue des Sables		14
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°5)	Rue des Sables		12
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°6)	Rue des Sables		10
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°7)	Rue des Sables		8
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°8)	Rue des Sables		6
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°9)	Rue des Sables		4
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°10)	Rue des Sables		2
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°11)	Chemin des Randonneurs		23

TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°12)	Chemin des Randonneurs		21
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°13)	Chemin des Randonneurs		19
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°14)	Chemin des Randonneurs		17
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°15)	Chemin des Randonneurs		15
TERRANJOU	49380	86 227 ZD 120 (Lot n°16)	Chemin des Randonneurs		13

Article 2 : M. le Maire de Terranjou est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Terranjou, le 14 mai 2025

Le Maire

Jean-Pierre COCHARD



Commune :
TERRANJOU

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 13/05/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine et Loire - Angers
15bis rue Dupetit-Thouars 49047
49047 ANGERS cedex 01
tél. 02 41 74 53 40 -fax
ptgc.maine-et-loire@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



